



---

# Place Maurice-Marchais

---

## Retracer l'Histoire..

---



© Archives municipales de Vannes

**Une identité,  
une fonction &  
plusieurs noms**

### **Avant la Révolution**

Place du Grand-Marché

**26 mars 1791**

Place de la Liberté puis du Département

**13 juin 1806**

Place Napoléon-Le-Grand

**1<sup>er</sup> décembre 1828**

Place Louis-XVIII

**24 juin 1883**

Place Napoléon-Le-Grand

**17 mai 1888**

Place de L'Hôtel-de-ville,  
suite à l'édification de la mairie

**20 avril 1945**

Place Maurice-Marchais,  
en hommage au maire décédé





# Place Maurice-Marchais

## Toute une Histoire



© Archives municipales de Vannes



© Collection Polig Bolefant



© Archives municipales de Vannes



© Archives municipales de Vannes

Instants saisis,  
sur cette place  
emblématique  
au cœur de  
notre cité...

### XIX<sup>e</sup> & XX<sup>e</sup> siècles

**Bénédiction** le 19 avril 1874 du nouveau calvaire.

**Inauguration** le 22 octobre 1905 de la statue en bronze d'Arthur de Richemont, connétable de France et duc de Bretagne, réalisée par Arthur Le Duc.

#### Les premiers jardins

de la place qui lui donnaient un air néo-champêtre vers 1910 et une végétation arbustive dès 1903, proche de l'art topiaire.

#### Les Fêtes historiques

et sa foule dense et costumée qui illustrent l'attachement de Vannes à sa culture

Le saviez-vous ?

Une place qui a accueilli les marchés.

Une place où se trouvait la guillotine pendant la Révolution.

Une place où s'érigait une station hippomobile vers 1910.

Le saviez-vous ?



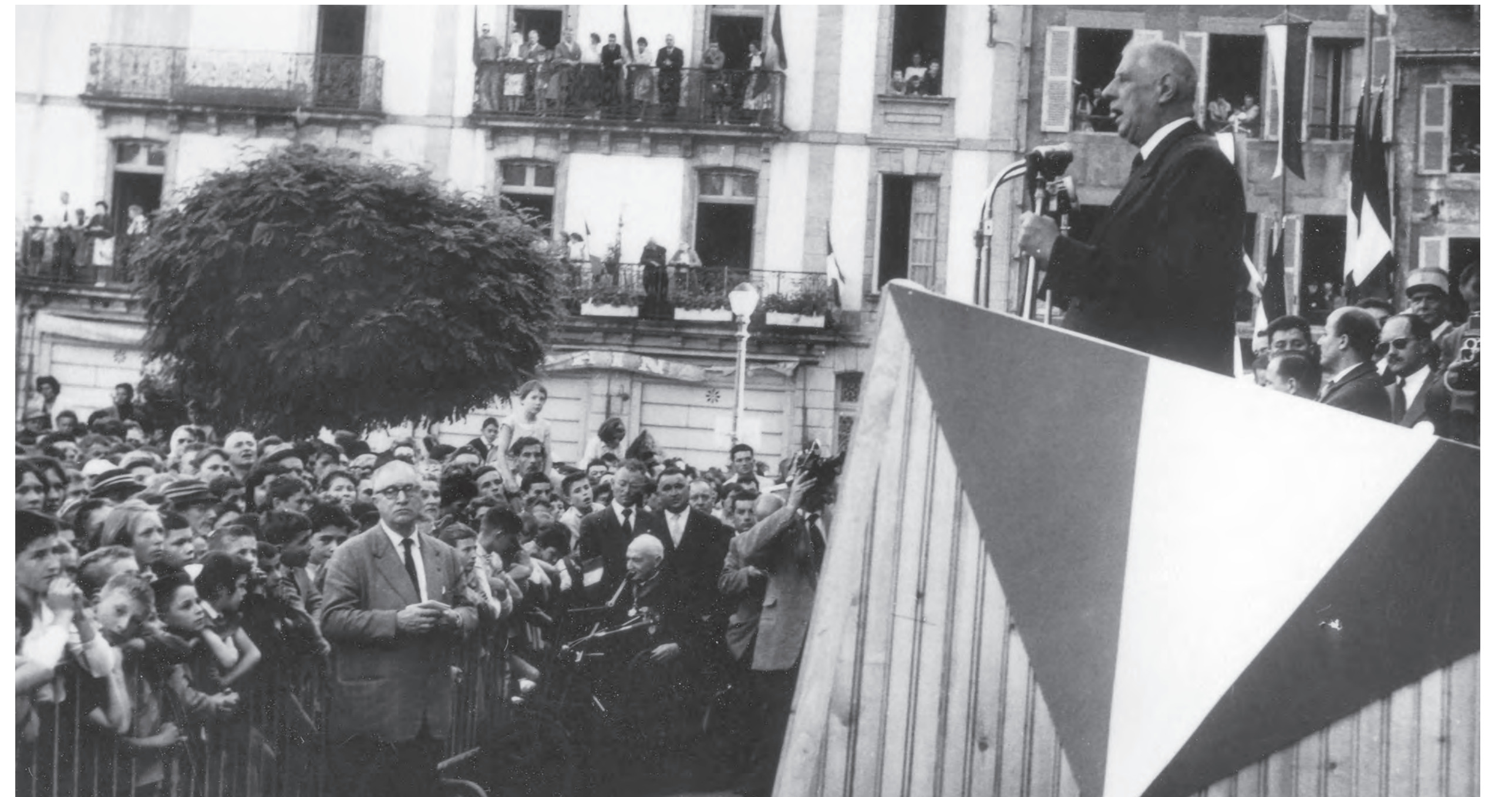


# Place Maurice-Marchais

## Sur les traces d'une évolution



© Archives municipales de Vannes



© Dan Rougerie-Decker



© Cliché Le Bail-Sauvage



© Archives municipales de Vannes

## L'Histoire en marche sur la place

**La place poursuit sa mue paysagère** dans les années 1930 avec des broderies végétales puis des arbres après-guerre.

**8 août 1944**, l'état-major des Forces françaises libres (FFI) est accueilli en héros par la population.

**Le 22 juillet 1945**, le général de Gaulle, alors chef du Gouvernement provisoire, se déplace à Vannes pour décorer deux résistants vannetais, le lieutenant de gendarmerie Guillo et sœur Yvonne-Aimée, supérieure des Augustines de Malestroit.

**Il reviendra le 9 septembre 1960** en tant que président de la République et prononcera son discours du balcon de l'hôtel de ville devant une foule en liesse.

**En 2010**, la place devient parc de stationnement, perdant sa fonction récréative et respirante.

**En 2012**, elle retrouve un usage de promenade.





# Place Maurice-Marchais

## Îlot de fraîcheur



© Archives municipales de Vannes



© Percepied



© Hubert Poupard



© Archives municipales de Vannes

## Entre ombre & lumière

### Dans les années 50, les arbres prennent « Place ».

Entre ombre et lumière, entre ombre et floraison, « entre vents et marées », entre terre et mer, la population aime à s'y asseoir et converser. Même le Tour de France cycliste s'y attarde en 1985, Vannes est ville-étape et roule pour cet événement sportif à nul autre pareil. Et la place y prend part.

Aujourd'hui, après les travaux de la chapelle Saint-Yves, la mise en lumière de cet écrin patrimonial, place à la verticalité du végétal, à cette source de fraîcheur, où il fait bon cheminer et flâner, les arbres y retrouveront droit de cité.

#### Le savez-vous ?

Dès 1890, un premier projet de plantation est présenté par M. Fourier. Plan dressé par E. Bassac, architecte, le 10 janvier 1890.  
Place Maurice-Marchais : 8 120 m<sup>2</sup>, de forme rectangulaire, avec les façades d'architecture néo-Renaissance de l'hôtel de ville

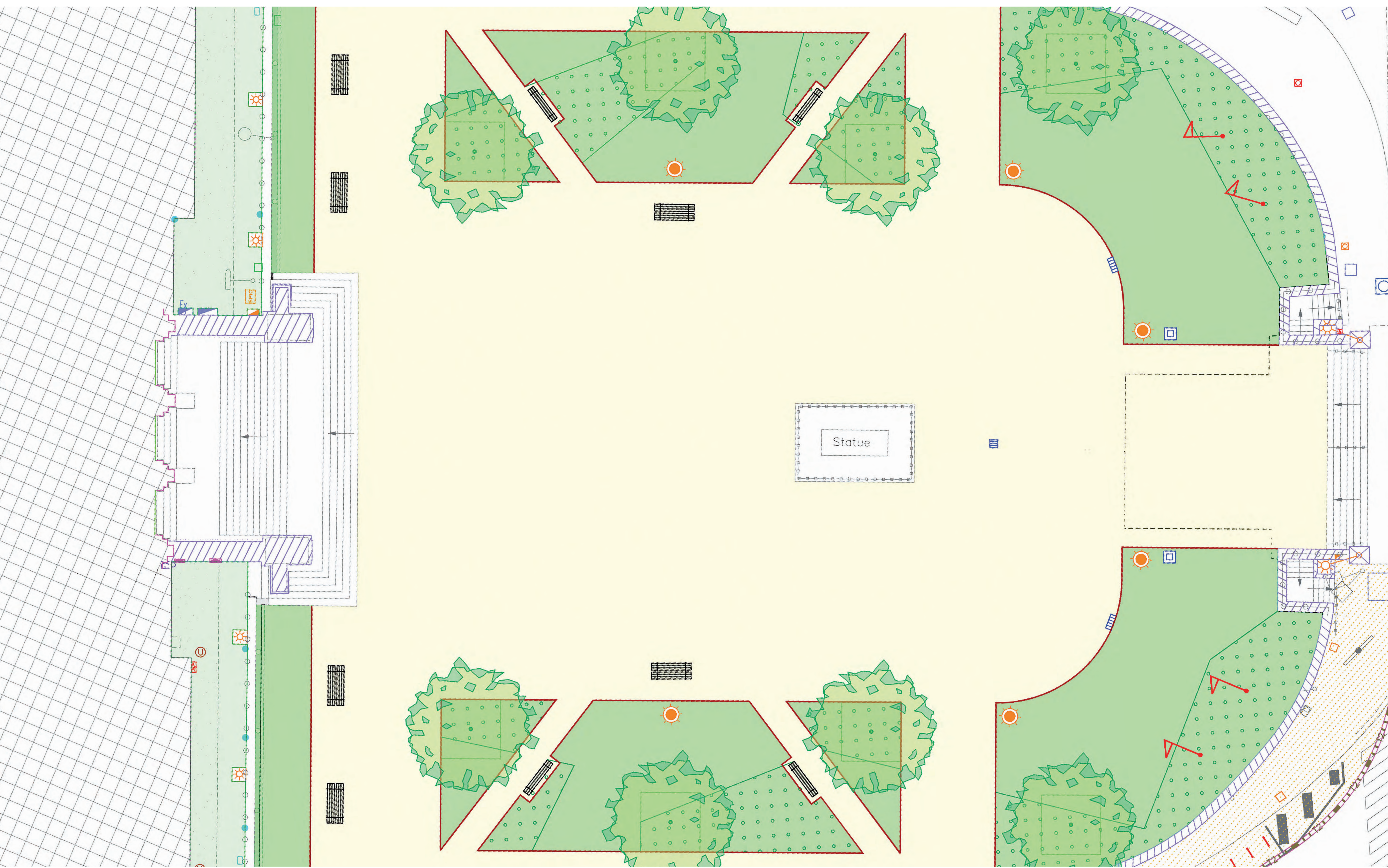
#### Le savez-vous ?





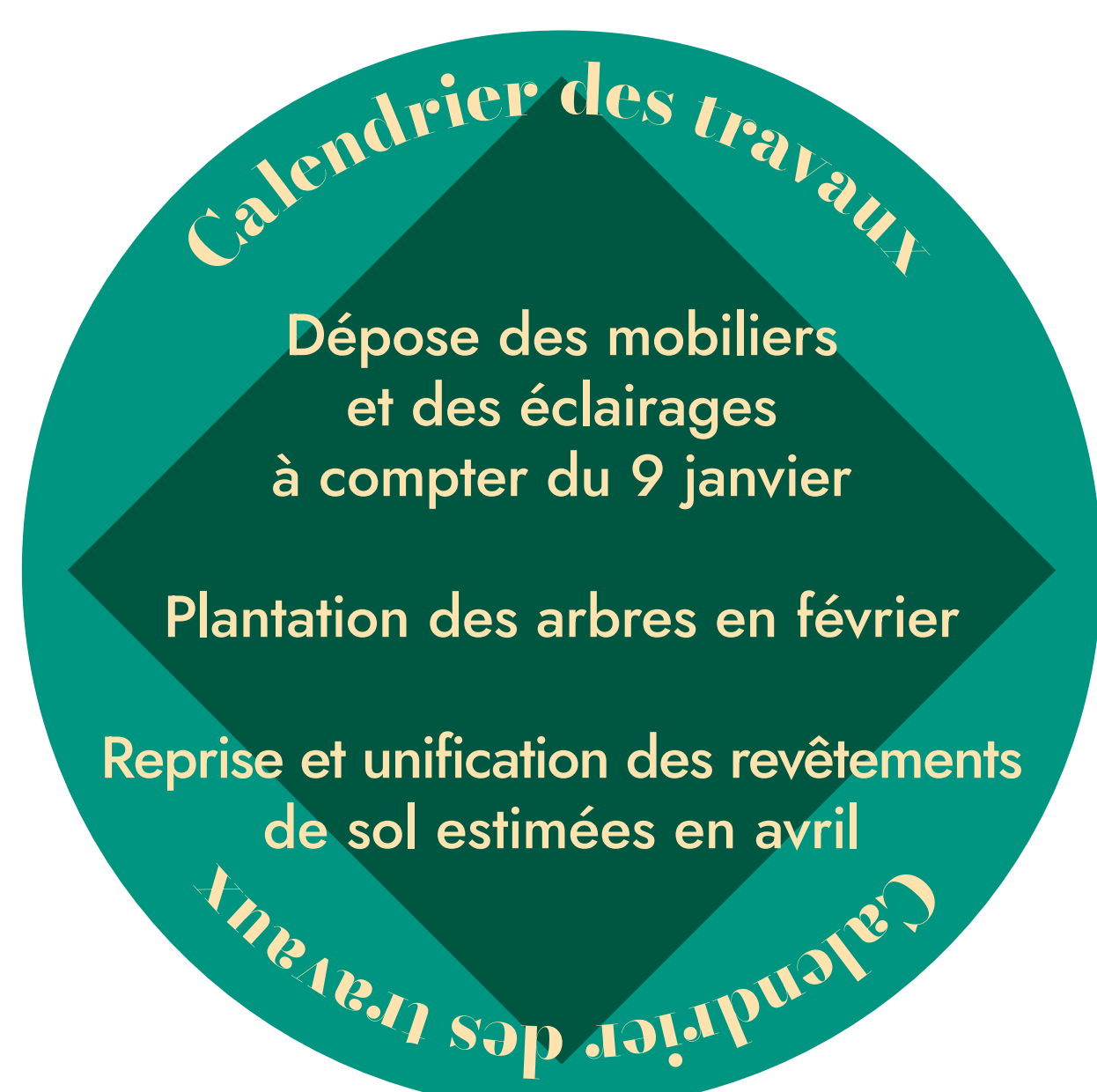
## Place Maurice-Marchais

# D'arbre en arbre, le parfum des saisons



## Nouvelles plantations

**Huit érables de Freeman 'autumn blaze' (Acer freemanii 'autumn blaze'), qui s'adaptent très bien au milieu urbain, produisent des samares (fruits secs de l'érable), feuillage vert foncé, rougeoyant en automne.**



- > Augmentation de la largeur des espaces verts
- > Reprise des circulations piétonnes
- > Élargissement des entrées de la place
- > Repositionnement des bancs
- > Déplacement des zones de stationnement vélo
- > Installation de zones de stationnement de vélos-cargos